



UNITED NATIONS
TRANSFORMING
EDUCATION
SUMMIT 2022



المملكة المغربية
Royaume du Maroc
ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ



Rapport national Royaume du Maroc

Septembre 2022

مدرستنا
E.n.o.o.t.i.
madrastna



www.madrastna.ma



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE

« L'avenir de tout le Maroc reste tributaire du niveau de l'enseignement que nous offrons à nos enfants. [] Afin d'assurer le succès de la réforme dans sa portée stratégique, chacun doit se l'appropriier et s'impliquer sérieusement dans sa mise en œuvre.»

Extrait du discours Royal du 30 juillet 2015

TABLE DES MATIERES

1. PROCESSUS DE CONCERTATION NATIONALE : UNE ECOLE DE QUALITE POUR TOUS

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

- Une approche pangouvernementale
- Inclusion et égalité
- Les jeunes en tant qu'agents du changement

3. AXES DE LA CONCERTATION

- 1. Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines
- 2. Apprentissage et compétences pour vivre, travailler et promouvoir un développement durable
- 3. Enseignants, enseignement et profession enseignante
- 4. Apprentissage et transformation numérique

4. PRINCIPAUX RÉSULTATS LA CONCERTATION

- 1. Rétablissement suite à la perturbation due à la Covid-19 [court terme]
- 2. Transformation de l'éducation [moyen- à long terme]
- 3. Révision des objectifs et critères de référence nationaux en matière d'éducation

1. PROCESSUS DE CONCERTATION NATIONALE : UNE ECOLE DE QUALITE POUR TOUS

Pilotage de la concertation : Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports en partenariat avec les instances nationales, les départements ministériels, les collectivités territoriales, les syndicats et les représentants de la société civile, des médias et du secteur privé.

Nombre de consultations : la concertation nationale pour « Une école de qualité pour tous » :

- ✓ Une trentaine de réunions consultatives au niveau national, en interne au sein du département en charge de l'éducation nationale et du préscolaire, et avec les instances nationales ;
- ✓ 83 rencontres régionales présidées par les gouverneurs et directeurs provinciaux du département de l'éducation nationale ;
- ✓ 10 000 ateliers et focus groups organisés, dont 143 ateliers de design fiction pour les enfants ;
- ✓ Une plateforme ouverte au grand public pour la soumission de contributions individuelles.

Date	Mai au 10 Juillet 2022
Titre	La concertation nationale pour une école de qualité pour tous
Types de consultations déroulées dans le cadre de la concertation nationale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concertation cœur de cible : directeurs d'établissements, enseignants, équipe administrative et pédagogique, élèves et parents d'élèves. 2. Les concertations territoriales réunissent les représentants des parties prenantes locales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Représentants délégations Education Nationale ○ Représentants des régions ○ Services extérieurs ○ Cadres provinciaux et élus ○ Représentants ONG ○ Représentants parents d'élèves et d'élèves ○ Représentants autres établissements académiques ○ Représentants entreprises ○ Représentants monde sportif ○ Représentants monde culturel et artistique 3. Concertation avec les instances et commissions nationales 4. Concertation digitale
Axe géographique	Toutes les provinces du Royaume du Maroc réparties sur les 12 régions.
Nombre de participants à la concertation	+ 100 000 participants
Langue utilisée	Arabe, Français et langue Amazighe

Nombre total des participants :

La Concertation nationale autour d'une école de qualité pour tous a constitué un appel à contribution élargie. Elle a, en effet, ciblé toutes les tranches d'âges : élèves, parents d'élèves, enseignants et cadres de l'éducation et différents acteurs de la société civile.



2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

- **UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE**

Le Royaume du Maroc s'est engagé dans l'élaboration d'une nouvelle vision stratégique pour la réforme éducative en 2015. Cette vision a été mise en œuvre grâce à une loi-cadre adoptée en 2019.

En 2019 toujours, la rénovation du modèle de développement a constitué une nouvelle étape dans la consolidation du projet de société conduit par le Royaume. Ainsi, une commission a été chargée d'explorer les nouveaux enjeux et inflexions induits par la pandémie Covid-19, dans une multitude de domaines stratégiques comme l'éducation, la santé, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie ou encore le développement industriel, et d'élaborer un nouveau modèle de développement pour les décennies à venir.

Au niveau du secteur de l'éducation, l'ambition du Nouveau Modèle de Développement est d'initier une véritable renaissance éducative marocaine. L'école marocaine doit permettre à chaque élève d'acquérir les compétences fondamentales pour assurer son insertion sociale, favoriser sa réussite académique et professionnelle. Elle doit devenir le creuset de formation de jeunes épanouis qui façonneront l'avenir du Maroc, en leur transmettant le sens de l'autonomie et de la responsabilité, une éthique empreinte de valeurs humanistes ancrées dans l'identité marocaine, une ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation dans un monde en mutation accélérée.

La réalisation de cette ambition requiert une transformation systémique touchant aux déterminants fondamentaux de la qualité de l'enseignement. Afin d'initier la renaissance éducative du Maroc, le Nouveau Modèle de Développement a préconisé des réformes audacieuses qui permettront de renforcer et de compléter la vision 2030 et la loi-cadre qui en découle, tout en relevant la capacité de résilience et d'adaptation du système d'éducation formation à des contextes similaires à ceux de la crise sanitaire de la Covid-19 et en apportant des réponses aux contraintes liées à la connectivité des écoles et au renforcement des compétences numériques des enseignants.

Basé sur l'ensemble des référentiels précédents, un projet de feuille de route pour « Une école publique de qualité » a été proposée par le Ministère de l'éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports.

La démocratie participative constituant l'un des choix souverains du Royaume du Maroc, les mesures et actions de la feuille de route ont été partagées, expliquées, débattues et enrichies, dans le cadre d'une concertation multi-cible, multicanale, multimodale de mai à début juillet 2022. En mobilisant plus de 100 000 participants, les concertations nationales ont permis d'enrichir le projet de feuille de route 2022-2026. Grâce à une dynamique collective, la démarche a en effet réussi à intégrer, fédérer l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le terrain.

Une approche multi-cible, multicanale, multimodale

Une concertation multi-cible, multicanale, multimodale a ainsi été menée **de début mai à fin juin 2022**. Tout au long de cette période, les mesures et actions sont partagées, expliquées, débattues et enrichies.

A travers des modes et canaux diversifiés, la concertation a permis à chacun **de s'exprimer et de contribuer à une action collective** visant à bâtir un **capital humain renforcé et mieux préparé pour l'avenir**.

- **INCLUSION ET ÉGALITÉ**

Cette concertation marque **le début d'une nouvelle manière de travailler ensemble** car ce processus est amené à se poursuivre tout au long de la mise en œuvre des mesures définies. Une manière de travailler dans le cadre d'un collectif engagé, dans la transparence, la confiance, l'autonomie et la responsabilité.

Des guidelines favorisant l'équité et l'inclusion

Les concertations ont été conduites en alignement avec les principes d'inclusion et d'égalité dans différentes manières :

- Les guides d'organisation ont insisté sur la contribution des écoles dans le monde rural en même pied d'égalité que celles dans le monde urbain ;
- Par ailleurs, la représentativité des personnes en situation de handicap a été garantie à travers le choix de dispositions d'organisation accessible (salles en rez-de-chaussée, implication des classes intégrées, participation des enfants en situation de handicap) ;
- Les écoles de deuxième chance ainsi que les écoles communautaires et satellites dans les zones les plus enclavées ont été représentées tout au long ce processus ;
- La participation des filles et des femmes a été assurée dans le cadre des différents formats de concertation.

Enfin, ces concertations ont connu l'implication directe de 20 666 parents qui ont répondu présents aux invitations des établissements dans des formats de discussion et de débat au sein même de ces établissements.

Un ancrage territorial

Il s'agit d'une concertation à fort ancrage territorial permettant une implication effective des acteurs territoriaux à savoir les autorités locales, les collectivités territoriales, les services extérieurs des départements gouvernementaux, les représentants des institutions nationales ainsi que les partenaires sociaux, représentants de la société civile et associations des parents d'élèves.

Un total de 83 rencontres territoriales a été organisé sur tout le territoire national regroupant quelques 249 ateliers et focus groups avec la contribution de près de 4 500 acteurs territoriaux.

Une démarche innovante

C'est dans une démarche innovante de co-construction d'une école de qualité contribuant à réduire les inégalités sociales que ces concertations ont été distinguées par une variété de formats de consultation innovants.

Parmi les modalités de concertation :

- Des centaines de focus groupes dans toutes les provinces du pays, avec le cœur de cible de cette concertation : élèves, parents d'élèves, équipes pédagogiques, directeurs et cadres d'établissements ;
- Des événements territoriaux regroupant les différents partenaires de l'école marocaine ;

- Des contributions d'ONG sectorielles, des partenaires nationaux et internationaux, d'institutions, d'experts, des médias et d'intellectuels ;
- Une plateforme digitale multilingue pour recueillir les avis des citoyens ;
- Des relais de la plateforme sur les réseaux sociaux des académies régionales de l'éducation nationale.

Une large mobilisation citoyenne

La concertation a également été ouverte au grand public à travers la mise en place d'une plateforme digitale www.madrastna.ma, et ce afin d'élargir les débats auprès de tous les acteurs, experts et citoyens au niveau national et international.

D'ailleurs, la plateforme a été consultée 277 000 fois à partir de 77 pays, avec un focus sur le questionnaire citoyen qui a été consulté 112 000 fournissant près de 22 190 contributions incluant des propositions et recommandations concrètes pour l'amélioration de l'école.

• LES JEUNES EN TANT QU'AGENTS DU CHANGEMENT

Ces concertations se sont notamment caractérisées par la participation importante des élèves marocains âgés de 7 à 17 ans. Nos enfants ont fait preuve d'une grande maturité vis-à-vis de la problématique, et ont appréhendé les vrais enjeux de l'école de qualité. Ils ont également témoigné d'un esprit critique et d'une ouverture chargée d'ambitions qui nous interpelle tous.

La concertation avec les élèves, qui a consisté en la tenue de 6 270 ateliers débats et ateliers design fiction, a enregistré la contribution de plus de 33 000 étudiants sous l'encadrement de 3 163 enseignants, dans le respect des normes et exigences de la participation des enfants.

Dans le cadre des ateliers de design fiction et à travers la formulation d'idées, de critiques et de propositions en images et en textes, ces enfants ont présenté une profonde vision de l'école de l'avenir.

Les ateliers de design fiction destinés aux élèves du primaire ont été, d'une part, une opportunité pour les décideurs et chercheurs pour connaître les aspirations des élèves. D'autre part, la concertation a servi d'espace pour que ces enfants puissent exprimer leurs rêves et livrer leur vision de l'école de demain.

D'ailleurs, ces concertations avec les élèves se sont déroulées en parfaite harmonie avec les normes internationales en termes de participation des enfants, sur la base des formations en droits et normes de participation des animateurs des ateliers de concertation.

3. AXES DE LA CONSULTATION

1. DES ÉCOLES INCLUSIVES, ÉQUITABLES, SÛRES ET SAINES

Les concertations nationales sur l'école de qualité ont permis d'examiner et d'enrichir les axes suivants, afin de parvenir à une éducation de qualité qui prône les valeurs d'équité et d'égalité des chances au sein d'établissements au cadre sain et inclusif.

Les guides d'entretiens et questionnaires ont mis l'accent sur:

- Les conditions optimales pour disposer d'établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique ;
- Les dispositions nécessaires pour instaurer un climat de sécurité et de confiance et un esprit de coopération entre les acteurs de l'établissement ;
- Les mécanismes qui permettent d'améliorer l'accès à l'école notamment en milieu rural incluant le transport, la cantine, l'hébergement... ;
- Les prérequis et le rôle du directeur pour améliorer la qualité de l'établissement ;
- Le dispositif des écoles inclusives.

2. APPRENTISSAGE ET COMPÉTENCES POUR VIVRE, TRAVAILLER ET PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'un des principaux axes de la concertation a porté sur le suivi et l'accompagnement des élèves pour assurer les apprentissages fondamentaux tout en développant les compétences de vie. Cet axe primordial prévu dans le projet de feuille de route a été soumis à débat en vue d'enrichissement à travers les points suivants :

- Identification des contenus des programmes à réviser pour acquérir les compétences fondamentales et la maîtrise des langues ;
- Revue des systèmes d'évaluation et des examens ;
- Identification des conditions nécessaires pour intégrer les activités parascolaires d'épanouissement participant à la consolidation des fondamentaux ;
- Suivi personnalisé des élèves et orientation.

3. ENSEIGNANTS, ENSEIGNEMENT ET PROFESSION ENSEIGNANTE

La concertation avait également pour objectif d'identifier les leviers pour rendre le métier d'enseignant plus attractif et valorisé, et d'avoir un impact sur les élèves. L'objectif des concertations a donc été de recueillir l'avis et les recommandations des Marocains sur :

- Les conditions de travail adéquates pour répondre aux besoins des enseignants ;
- Le contenu de la formation initiale optimal afin d'avoir une pédagogie efficace et bienveillante ;
- Les besoins en formation continue afin d'inscrire les enseignants dans une trajectoire de développement professionnel tout au long de leur parcours ;
- Les pratiques pédagogiques des enseignants nécessaires pour augmenter leur impact sur les élèves ;

- Les outils mis à disposition des enseignants y compris les ressources numériques ;
- Les dispositifs nécessaires favorisant l'échange de bonnes pratiques entre pairs.

4. APPRENTISSAGE ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUES

Sur ce sujet, au niveau de la concertation, il a été question de savoir si :

- Les ressources pédagogiques numériques étaient un facteur de qualité ;
- Les établissements scolaires disposaient de l'équipement numérique nécessaire pour faciliter l'usage de ces ressources au niveau des classes ;
- Les élèves disposaient d'outil digital (tablette ou autre) pour suivre des cours à distance et accéder à des ressources numériques.

4. PRINCIPAUX RESULTATS

1. PERTURBATION DUE À LA COVID-19 [COURT TERME]

La crise de la Covid-19 a mis en évidence et exacerbé les fragilités profondes relatives aux politiques publiques dédiées au développement du capital humain de notre pays. Les faiblesses du dispositif sanitaire national à absorber les chocs de la pandémie et les perturbations profondes qu'a connues le système de l'éducation-formation appellent à des réponses structurelles pour préserver ce capital et renforcer sa résilience face aux chocs de diverses natures, particulièrement à travers une offre de services publics adaptée.

La pandémie a notamment permis le passage rapide à l'apprentissage à distance et a accéléré l'adoption des technologies éducatives qui permettent aux populations vulnérables et éloignées d'accéder à l'éducation. Le Maroc a utilisé les chaînes de télévision pour diffuser des contenus d'enseignement à distance et s'est associé à des entreprises de télécommunications pour offrir aux étudiants un accès gratuit à Internet sur une grande variété de sites Web éducatifs et de plateformes en ligne.

Les écoles ont pu bénéficier de la mise en place de mesures d'hygiène pour la sécurité des élèves et du corps enseignant, notamment la diffusion de pratiques sanitaires et le nettoyage et désinfection des salles de classe.

2. TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION [MOYEN- À LONG TERME]

Le processus de concertation a largement confirmé la structure et le contenu du projet de feuille de route proposé par le Ministère de l'Éducation, du préscolaire et du sport, et a contribué à son enrichissement. Parmi les principales propositions d'enrichissement, nous pouvons citer :

- La diversification et l'adaptation des parcours scolaires et l'orientation
- Les approches pédagogiques centrées sur les compétences fondamentales
- L'usage des outils numériques comme levier d'amélioration de la qualité des apprentissages, etc.

La feuille de route 2022-2026 est en cours de finalisation sur la base des éléments recueillis. Elle est structurée autour de 3 composantes fondamentales du système éducatif : Les élèves, les enseignants et les établissements :

- **Des élèves** épanouis, maîtrisant les compétences fondamentales et achevant leur scolarité obligatoire
- **Des enseignants** valorisés et performants, pleinement engagés pour la réussite des élèves
- **Des établissements** offrant un cadre accueillant et sécurisant, avec un esprit coopération entre l'ensemble des acteurs

Ces axes sont déclinés sous la forme de chantiers majeurs en faveur d'une école publique de qualité.

Ci-après un aperçu des principaux leviers relatifs à chaque axe.

Axe 1. L'élève

Le premier axe de la réforme concerne directement l'élève. Il comporte 4 objectifs stratégiques qui couvrent le parcours de l'élève tout au long de sa scolarité. L'idée centrale est que la réussite scolaire se construit de manière cumulative tout au long du parcours scolaire. A chaque étape, il est important de garantir la qualité de l'enseignement pour éviter l'accumulation irrémédiable des lacunes.

Généralisation d'un préscolaire de qualité

La vision consiste à développer un nouveau modèle de préscolaire robuste, soutenable et de qualité pour tous les élèves. A cette fin, la feuille de route prévoit la généralisation à l'horizon 2028, la mise en place de dispositifs complets d'assurance-qualité et la mise en place d'un modèle opérationnel fondé sur la gestion déléguée le volet opérationnel est délégué à des partenaires associatifs clés.

L'accompagnement des élèves

Il s'agit de mettre en place un modèle pédagogique qui assure l'acquisition des apprentissages de base avant le passage au niveau scolaire suivant. L'enjeu essentiel est de lutter contre le processus d'accumulation cumulative des lacunes. Dans cette perspective, la feuille de route prévoit de développer des cadres référentiels pour le primaire et le collège, de mesurer les apprentissages de manière objective et de mettre en place un dispositif complet et intégré de remédiation.

Diversification des parcours

L'objectif consiste à mettre en place un parcours diversifié et adapté aux profils hétérogènes des élèves pour maximiser leurs chances de réussite et d'achèvement de leur scolarité obligatoire. Dans cet esprit, la feuille de route prévoit la mise en place d'un système d'alerte contre l'échec et l'abandon scolaire et le développement de parcours collégiaux alternatifs.

Développement de l'appui social

L'objectif est d'assurer des conditions de réussite pour les élèves issus de milieux difficiles en renforçant l'efficacité de l'appui social. Dans cette perspective, la feuille de route prévoit d'étendre le nombre de bénéficiaires de l'appui social en partenariat avec des acteurs clés, et de renforcer la qualité et mise en cohérence des prestations offertes.

Axe 2. L'enseignant

Le deuxième axe de la réforme concerne l'enseignant. Il comporte 3 objectifs stratégiques qui couvrent les déterminants centraux de la performance des enseignants : la formation, la motivation et les outils de travail.

Formation initiale et continue

La vision globale consiste à investir dans la formation des enseignants pour en faire de véritables professionnels et experts de leurs métiers et capables de transmettre les apprentissages et de faire

progresser tous les élèves. Pour concrétiser cette vision, la feuille de route prévoit le renforcement de la composante pratique de la formation initiale, le développement de formations continues certifiantes et l'accompagnement des enseignants à travers le développement des dispositifs de coaching.

Valorisation des enseignants

Ce chantier vise à renforcer la motivation et l'engagement des enseignants à travers une meilleure valorisation de leur rendement tout au long de la carrière. Dans cette perspective, la feuille de route prévoit l'ouverture d'un dialogue avec les partenaires sociaux pour co-construire un nouveau statut dédié aux métiers de l'éducation. L'objectif de ce statut est d'améliorer les conditions de travail des enseignants, de définir les rôles et les responsabilités de chacun et de renforcer la performance de l'ensemble.

Les outils des enseignants

La vision consiste à doter les enseignants d'une boîte à outils complète pour leur permettre de mettre en œuvre des méthodes d'enseignement efficaces et de gérer les difficultés rencontrées en classe : des guides de bonnes pratiques pédagogiques ainsi que des ressources pédagogiques et numériques seront mis à disposition des enseignants.

Axe 3. L'établissement

Le troisième axe de la réforme concerne les établissements. L'idée centrale est de déclencher une dynamique de progrès global au sein des établissements à travers la mise en place d'un mécanisme de labellisation qualité.

La démarche de labellisation vise à fixer les standards de qualité des établissements, accompagner les établissements qui souhaitent volontairement atteindre ces standards et récompenser les établissements labélisés par des ressources supplémentaires et une autonomie accrue.

Le projet intégré de l'établissement devient alors un outil de gestion pour réussir le processus de labellisation. Les structures de gouvernance de l'établissement devront être renouvelées pour permettre un pilotage plus efficace, une plus grande autonomie et une implication renforcée des collectivités territoriales et des parents d'élèves. La démarche de labellisation sera pilotée par une fondation de la vie scolaire qui sera créée à cet effet.

Cet axe est structuré autour de trois objectifs stratégiques qui correspondent aux dimensions principales qui seront prises en compte dans le processus de labellisation : la dynamique de l'équipe pédagogique sous le leadership du directeur ; l'offre d'activités parascolaires ; ainsi que les conditions d'accueil des établissements.

La réussite de la mise en œuvre effective de cette feuille de route nécessite de réunir 3 conditions majeures :

- La mise en place d'une nouvelle organisation et d'un pilotage de la réforme fondé sur des indicateurs d'impacts ;
- Le développement d'une structure et de mécanismes permettant à toutes les parties prenantes de s'engager pour la réforme ;
- La mise en place d'une planification financière en cohérence avec les impacts visés et de conventions avec les partenaires clés pour sécuriser les financements.

3. RÉVISION DES OBJECTIFS ET CRITÈRES DE RÉFÉRENCE NATIONAUX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

En alignement avec le Nouveau modèle de Développement du Royaume du Maroc et dans le cadre de sa feuille de route 2022-2026, le Ministère de l'Éducation nationale a revu l'ensemble des objectifs stratégiques relatifs à la question de l'éducation comme pilier et moteur de son développement. Cette analyse s'est fait sur la base des résultats des évaluations nationales, mais également des résultats des tests internationaux tels que le test PISA*, faisant état des niveaux d'apprentissages des élèves marocains dans les différents domaines fondamentaux, tels que la lecture ou les mathématiques. Partant de là, notre ambition est de créer une école publique de qualité afin de préparer l'avenir de nos enfants et assurer l'égalité des chances.

Ainsi, pour répondre aux enjeux de transformation du secteur de l'éducation, plusieurs objectifs clés ont été établis, à savoir :

- Réaliser la scolarisation obligatoire et inclusive : les enfants doivent pouvoir terminer leur scolarité obligatoire et rester le plus longtemps possible dans le système scolaire, en prenant en compte leurs milieux et leurs besoins spécifiques. L'objectif chiffré associé est de réduire d'au moins 1/3 l'abandon scolaire (retenir 100 000 enfants par an) ;
- Garantir les apprentissages : les enfants doivent acquérir les savoirs et les compétences qui les aideront à réussir leur parcours académique et professionnel. L'objectif chiffré associé à cet effort est d'inverser les proportions, en passant de 2/3 d'enfants en difficulté scolaire à 2/3 d'enfants en réussite scolaire ;
- Favoriser l'épanouissement et le civisme : l'école doit être un lieu de bien être pour les enfants où ils consolident leur attachement à l'identité nationale et s'imprègnent des valeurs marocaines. Elle doit permettre de développer leurs facultés physiques et morales, en particulier le sens du civisme, l'esprit de tolérance, la curiosité intellectuelle et la confiance en soi. L'objectif associé est de s'assurer qu'au moins 50% des enfants ont accès à des activités parascolaires.

Ces objectifs ont été confortés par les larges consultations réalisées auprès des populations cibles, comme mentionné dans le présent rapport. Les participants ont en effet largement admis que ces cibles sont nécessaires voire indispensables à la transformation de notre système éducatif : si l'on n'arrive pas à retenir les élèves dans l'école, que la majorité restent en échec, et que l'ensemble ne s'épanouit pas au sein de l'établissement scolaire, alors la réforme n'a pratiquement aucune chance de réussir. Il est certain que ces objectifs ne sont pas exclusifs des autres cibles susmentionnées, en lien avec la feuille de route de déploiement de la réforme. Néanmoins, le focus sur l'élève et sa réussite à l'école reste sans aucun doute l'élément saillant de cette transformation.



المملكة المغربية
Royaume du Maroc
+0XIIΛΞ† | ΗΕΥΟΞΘ